

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont de Marsan, le 31 mars 2026

Le nouveau conseil d'administration de la Caf des Landes installé pour 4 ans



De gauche à droite : Frédéric DENIS (2ème Vice-Président), Eric CADOT (Président), Evelyne BROUSTAUT (1ère Vice-Présidente), Antoine BIAVA (Directeur de la Caf)

Ce 31 mars 2026, le nouveau Conseil d'administration de la Caf des Landes a été installé pour une durée de quatre ans, par arrêté du ministère des Solidarités et de la Santé. Quel est son rôle ? Qui sont ses nouveaux représentants ? Explications.

Une gouvernance partagée au service d'une mission d'intérêt général

Organisme de droit privé chargé d'une mission de service public, la Caisse d'allocations familiales des Landes est pilotée par une gouvernance partagée entre le directeur Antoine BIAVA, chargé de la gestion et de la mise en œuvre opérationnelle des décisions, et le conseil d'administration, instance de décision et d'orientation stratégique.

Cette organisation garantit ainsi une représentation équilibrée des intérêts sociaux et économiques, et favorise la pluralité des points de vue dans les décisions prises.

Le nouveau conseil d'administration

Installé pour 4 ans, le nouveau Conseil d'administration est désormais présidé par Eric CADOT (CPME), secondé par :

- Evelyne BROUSTAUT (UDAF), 1ère Vice-Présidente
- Frédéric DENIS (CFDT), 2ème Vice-Président

Il comprend 24 titulaires représentant les assurés sociaux, les employeurs, les travailleurs indépendants, les associations familiales, et des personnes qualifiées nommées par le préfet de région. Des représentants du personnel de la Caf y siègent également avec voix consultatives.

La fonction d'administrateur est par principe exercée à titre bénévole.

Quelles sont ses missions ?

Le conseil d'administration a pour mission de fixer les orientations politiques de la Caf et vote ainsi :

- les Contrats pluriannuels d'objectifs et de gestion conclus avec la Caisse nationale des allocations familiales,
- le budget de gestion et celui d'action sociale,
- l'adoption des statuts et du règlement intérieur de la Caf.

Le conseil d'administration décide de l'attribution d'aides financières extralégales aux allocataires, ainsi que des aides aux partenaires (associations, collectivités locales, etc) qui permettent de développer des services aux familles, en fonction des besoins du territoire : 36,5 millions d'€ y ont été consacrés en 2024.

Le Conseil d'administration suit également de près la qualité du service rendu aux allocataires et l'action de la Caf pour répondre aux besoins de la population landaise. Les administrateurs représentent également l'organisme dans plusieurs instances locales et sont en relation régulière avec les partenaires du département intervenant dans les domaines du logement, de l'insertion, du handicap, de la petite enfance, de la jeunesse et de la vie sociale.

Qui sommes-nous ?

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles et des personnes.

En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie.

Dans les Landes, nous accompagnons près de 74 000 foyers allocataires (représentant 174 000 personnes) pour plus de 442 millions d'€ de prestations familiales et sociales versées (année 2024).

Par notre expertise et nos financements des acteurs de l'action sociale sur le terrain (36,5 millions d'€ en 2024), nous contribuons à réduire les inégalités sociales et territoriales dans les 18 intercommunalités landaises.

Ainsi, la Caf des Landes soutient financièrement chaque année près de 500 structures pour de nombreux services de proximité à destination des familles, des enfants et des jeunes : comme plus de 50 crèches pratiquant des tarifs modulés selon les ressources des parents, près de 200 accueils de loisirs péri et extra scolaires habilités, 22 relais petite enfance couvrant 98% du territoire, 23 lieux d'accueil enfants/parents, 137 acteurs en matière d'aides à la parentalité, 35 structures d'animation de la vie sociale, 3 résidences habitat jeunes...

- En savoir plus sur la Caf des Landes : [CAF - Qui sommes-nous ?](#)
- Lien vers [notre compte FB](#)
- Lien vers [notre compte LinkedIn](#)
